

Tableau 7 : Facteurs à la source de la demande d'expulsion liés au locataire \*

FACTEURS STRUCTURELS	FACTEURS CONJONCTURELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-paiement du loyer et/ou des charges                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles revenus (part trop élevée des revenus consacrée au loyer)</li> <li>• Absences d'économies</li> <li>• Dettes (ex: intérêts élevés, factures, coût de la vie...)</li> <li>• Problèmes de santé mentale; vieillissement (« sénilité » provoquant des atteintes psychiques, confusions, désorientation...)</li> <li>• Mauvaise capacité de gestion financière ; 'phobie administrative'</li> <li>• Détournement (du loyer) par le conjoint/partenaire ; refus de paiement (« anti-système »)</li> </ul> </li> <li>• Dégradation du logement                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvais entretien</li> <li>• Surpeuplement</li> <li>• Problèmes de santé mentale (syndrome de Diogène, troubles psychiques évolutifs ou instables...) ou physiques (handicap, absence de mobilité...)</li> </ul> </li> <li>• Troubles du voisinage (encombrements; nuisances sonores ; comportements violents...)</li> <li>• Occupation sans titre ni droit</li> <li>• Non-respect des obligations contractuelles (sous-location illégale...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-paiement du loyer et/ou des charges                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse ou perte de revenus : perte d'emploi, suppression ou diminution d'allocations de remplacement</li> <li>• Modification dans la composition du ménage : séparation ; départ du conjoint à l'étranger, faits de violence, décès...</li> <li>• Dépense importante et imprévue (ex: hospitalisation, facture de décompte annuel...)</li> <li>• Conflit avec le propriétaire (ex: état dégradé du bien)</li> <li>• Survenue d'une maladie ou d'un handicap</li> </ul> </li> <li>• Refus des termes du nouveau bail – légaux ou illégaux</li> <li>• Refus de changement des conditions du bail (illégaux)</li> <li>• Occupation illégale : refus de départ après la fin de bail; reprise non conforme par des héritiers après le décès du locataire</li> <li>• Dépôt d'une plainte pour insalubrité</li> <li>• Non-occupation du logement ou changement de composition du ménage sans accord (logement social)</li> <li>• Non-respect des obligations contractuelles</li> </ul>

\*Observatoire de la santé et du social de Bruxelles (2019), *Précarités et logement en Région bruxelloise. Le cas des expulsions domiciliaires, Cahier thématique du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2018*, Commission communautaire commune : Bruxelles.

Observatorium voor Gezondheid en Welzijn van Brussel (2019), *Armoede, slechte huisvesting en uithuiszettingen in het Brussels Gewest*, Thematische katern van het Brussels Armoederapport 2018, Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie: Brussel.